

LE REGLEMENT REGATES DE L'ESPOIR 2026

INTRODUCTION :

Les Régates de l'Espoir sont les Championnats de France minime de Course en Ligne. Les jeunes athlètes représentent la région Île-de-France lors de ces Championnats sur 500 mètres et 3000 mètres. Le Comité Régional Île-de-France de Canoë Kayak a la volonté d'inscrire au minimum une équipe complète lors de cette compétition du mois de juillet.

Une équipe complète se compose des bateaux suivants chez les hommes et chez les femmes :

- ⇒ 1 K1 Minime 1
- ⇒ 1 K1 Minime 2
- ⇒ 1 K2 Minime
- ⇒ 1 K4 Minime
- ⇒ 1 C1 Minime 1
- ⇒ 1 C1 Minime 2
- ⇒ 1 C2 Minime
- ⇒ 1 C4 Minime

Chaque participant peut courir au maximum dans deux embarcations sur 500 mètres et une sur 3000 mètres.

Afin de créer ce collectif et de préparer l'ensemble des bateaux sur cette échéance, le Comité Régional mets en place des stages préparatoire.

I. LA SELECTION

La sélection du collectif s'effectue sur la manche du Challenge Espoir à Meaux, le 29 mars 2026. Lors de l'inscription à cette compétition le référent du club doit préciser si le jeune souhaite ou non participer à l'ensemble de l'action « Régates de l'Espoir ».

Le format de la sélection se décompose de la façon suivante :

⇒ 2 courses sur 500 mètres le matin

⇒ 1 course à l'australienne l'après midi

Le comité de sélection et l'organisateur adaptera le format de sélection en fonction des conditions météo et de navigations le jour de l'épreuve.

La sélection est obligatoire pour les jeunes souhaitant y participer. Néanmoins, le jeune est en incapacité de pratiquer (malade, blessure ou autre). Le club devra faire une demande par mail au président de la Commission Jeunes (jeunes@crifck.fr) ainsi qu'aux deux Conseillers Techniques Régionaux (Claire Moal - claire.moal@crifck.fr et Emmanuel Brugvin - emmanuel.brugvin@crifck.fr). Il faudra envoyer le palmarès de l'athlète afin d'étudier le plus justement la participation de l'athlète.

Pour les Régates de l'Espoir 2026, le Comité Régional propose 16 places maximum. L'objectif est de créer une équipe compétitive. C'est pourquoi, il est attendu des jeunes qu'ils aient un niveau de pratique en monoplace qui atteigne les minima suivants lors de la manche du challenge jeune :

	Garçon	Fille
Canoë sur 500m	4 min 35 sec	5 min 00 sec
Kayak sur 500m	3 min 15 sec	3 min 40 sec

Les temps sur l'australienne seront étudiés en cas d'égalité.

Afin de former une équipe complète de canoë il est possible de prendre des kayakistes pour compléter les bateaux. Seuls les 4 meilleurs bateaux forts par sexe sont assurés d'effectuer les régates nationales de l'espoir dans leur embarcation de prédilection. Des épreuves chronométrées seront effectuées lors du premier stage de préparation pour définir ces participants.

Lors du premier stage des épreuves chronométrées seront effectuées afin de composer les équipages les plus compétitifs à présenter aux Régates Nationales de l'Espoir.

Lors des Régates Nationales de l'Espoir un jeune effectuera l'ensemble des courses dans une seule embarcation afin de privilégier sa progression au cours de la saison.

II. LES STAGES PREPARATOIRES

Le Comité Régional Île-de-France Canoë Kayak organise deux stages préparatoires afin de travailler la cohésion d'équipe, les équipages et les bateaux faibles.

Il est important que chaque athlète participe à ces deux stages préparatoires. **Ils sont donc OBLIGATOIRES.** Il n'y a pas de dérogation possible pour les stages.

Le premier stage aura lieu à Lery-Poses du 20 au 24 avril 2026 et le second à Mantes-la-Jolie du 05 au 07 juillet 2026.

L'organisation des stages dépendra des participants, de leurs lieux géographiques en Île-de-France et de leurs bateaux. Néanmoins, le déplacement sera assuré par les véhicules du Comité Régional et/ou camions loués auprès de clubs. A la fin du second stage, l'équipe reste sur place pour enchaîner sur les Régates Nationales de L'Espoir.

Chaque stagiaire devra respecter la chartre du stagiaire établie par l'Équipe Technique Régionale.

III. LES REGATES DE L'ESPOIR

Les Régates de l'Espoir se dérouleront à Mantes-la-Jolie du 08 au 12 juillet 2026.

L'organisation du déplacement dépendra des participants et de leurs lieux géographiques en Île-de-France. Néanmoins, le déplacement sera assuré par les véhicules du Comité Régional et/ou camions loués auprès de clubs. Un appui sera sans doute demandé aux clubs de Course En Ligne participants au Championnats de France de Vitesse.

IV. FINANCEMENT

Une participation financière est demandée à chaque athlète. Le prix est fixé à 37€ par jour par personne pour le stage à Poses et 31€ par jour par personne pour les actions à Mantes-la-Jolie. Pour 8 jours de stages préparatoires et 5 jours de Régates, il sera donc demandé une participation de 433€ par jeune. Les factures seront envoyées aux clubs à l'issue de chaque action.